

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 1

Artikel: Un nouveau rélevateur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouveau révélateur ¹.

Encore un nouveau révélateur !

Ce ne sont certes pas les développateurs qui manquent, me direz-vous, et les photographes n'ont actuellement que l'embarras du choix ; en signaler un nouveau paraît au premier abord chose superflue. Mais entendons-nous ; en fait de nouveauté, on présente, dans la plupart des cas, un mélange habile de produits déjà connus auquel on donne un nom ronflant ; pour ce genre de nouveauté, nous renverrons le lecteur aux pages d'annonces ; lorsque, au contraire, il s'agit de la découverte d'une nouvelle substance douée de la propriété de faire apparaître l'image latente, notre devoir est de la signaler à nos lecteurs ; c'est ce qui nous engage à leur parler aujourd'hui du *Phanèrogène* récemment introduit dans le commerce par la maison Dr Curchod Matras et C^e, à Nyon.

Le phanèrogène est un composé organique, de la série arcmatique, renfermant des groupements NH² et OH dans la position voulue pour avoir la propriété de développer. Il a été découvert par MM. Frédéric Reverdin et de la Harpe, qui en ont opéré la synthèse en 1892 et qui en ont constaté les propriétés révélatrices prévues, lesquelles sont absolument conformes à sa constitution et aux idées théoriques émises par MM. Lumière dans leurs très intéressants travaux sur les réducteurs de la série arcmatique, susceptibles de développer l'image latente photographique.

Le phanèrogène se présente sous la forme d'une poudre blanche d'une grande stabilité, se dissolvant facilement dans les solutions alcalines pour donner une solution limpide, très légèrement colorée en jaune ; il donne spéciale-

¹ Comptoir suisse de photographie. — Dr Curchod, Matras et C^e, à Nyon.

ment bien en présence de carbonate de potasse ; c'est donc un révélateur alcalin travaillant à la manière de l'hydroquinine et de l'iconogène, par opposition aux révélateurs acides travaillant à la manière de l'amidol. Ce qui le caractérise comme développateur, c'est que, tout en étant très suffisamment rapide, son action permet de bien suivre la venue des détails du cliché qu'il fouille à la perfection ; nous le préférons, sous ce rapport, aux développateurs de grande rapidité qui font paraître l'image d'une manière presque instantanée, ce qui plaît à nos aspirations modernes, mais ce qui constitue souvent un danger pour la qualité du cliché.

Le phanèrogène convient spécialement pour le développement des plaques instantanées ou peu posées, et voici la formule qui nous a donné d'une manière régulière d'excellents résultats et dans laquelle les proportions sont indiquées pour une plaque 13 × 18.

Nous préparons une solution de :

25 gr. carbonate de potasse

25 » sulfate de soude

dans l'eau de manière à faire un volume total de 100 cc., puis une solution de :

10 gr. bromure de potassium dans
100 cc. d'eau.

Nous prenons 1 gr. de phanèrogène que nous humectons avec une petite quantité d'eau pour en former une pâte liquide à laquelle nous ajoutons 10 cc. de la solution de carbonate et sulfate, nous étendons avec de l'eau cette dissolution, qui s'opère rapidement, au volume voulu pour notre développement, et nous y ajoutons encore 4 à 5 gouttes de la solution de bromure. La plaque 13 × 18 est intro-

duite dans ce bain et, lorsqu'elle est bien mouillée, il ne reste plus qu'à y ajouter 10 à 15 cc. de la solution de carbonate et sulfate pour faire apparaître l'image; on suit très facilement les progrès de développement jusqu'au point voulu, et si l'on désire l'action, il suffit d'ajouter une plus grande quantité de la solution alcaline.

Le phanèrogène se conservant très bien à l'état sec mélangé avec le carbonate de potasse et le sulfate, on le trouve aussi sous forme de mélange prêt à l'emploi qu'il suffit de dissoudre dans la quantité d'eau indiquée, ceci à l'usage des amateurs que les pesées effrayent.

Concours de photographie pour 1894.

L'*Annuaire général de la photographie*, fondé en 1891 par M. Marc Le Roux, après avoir été l'année dernière l'organe de la réunion des Sociétés de France, a repris cette année son indépendance et va être sous peu publié d'après un plan tout nouveau. Un comité de rédaction réunit en ce moment les éléments absolument inédits du volume de 1894.

Les éditeurs, désireux de répondre à l'accueil si favorable fait jusqu'à présent à l'*Annuaire* et comme suite aux sollicitations de ses nombreux lecteurs, ont résolu d'ouvrir chaque année un Concours photographique, permettant à tous de collaborer au nouvel *Annuaire*.

Cette année, en raison du peu de temps accordé aux concurrents par la nécessité du tirage à bref délai, le sujet du Concours ne sera pas spécifié d'une façon absolue, et les épreuves reçues seront classées en trois grandes divisions :

1^o *Sujet de genre*. — 2^o *Sujet d'intérieur*. — 3^o *Paysage*.